

COMMISSIONS D'ADMISSION/EQUIVALENCE

Dates des entretiens **28 ou 29 Avril 2026**

Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte

Dossier administratif à retourner **par courrier** avant le **27 mars 2026**

Cachet de la Poste faisant foi

Pièces à fournir lors de l'inscription :

- 1 chèque de 65 € à l'ordre du Régisseur ISBA, non remboursable en cas de désistement. Pas de chèque émis d'une banque étrangère
- 1 certificat de scolarité du dernier établissement fréquenté, ou copie de diplôme déjà obtenu. Pour les étudiants étrangers les diplômes doivent être traduits et certifiés
- Photocopie du baccalauréat
- 1 photocopie **du dossier pédagogique (bulletins déjà obtenus)** pour les étudiants venant d'une autre école d'art
- pour une demande d'entrée **en 4^e année**, fournir la décision de la commission de passage en cycle de recherche si vous la possédez déjà
- 1 fiche de renseignements (annexe 1) à télécharger
- 1 récapitulatif du parcours scolaire à télécharger (annexe 2 - parcours scolaire)
- 1 photocopie de la carte de séjour pour les candidats étrangers
- 1 attestation Test de Connaissance du Français "TCF" (**niveau B2**) pour les étrangers
- 1 photocopie de la carte d'identité ou du passeport en cours de validité
- 1 photo (avec nom et prénom au verso)

Epreuves :

- ✓ **31 mars 2026 à 23h59 au plus tard** : Envoi de votre portfolio, et lettre de motivation par WeTransfer à l'adresse mail christelle.botton@isba.besancon.fr en indiquant en Objet : **Dossier Commission Equivalence 2026**

Ce fichier doit comporter une lettre de motivation (1 page maximum) et votre portfolio **en un seul et même fichier au format pdf — 10 Mo maxi pour l'ensemble du fichier.**

Le nom de votre fichier doit être :

Nom Prénom Date de Naissance : Exemple : DURAND Paul 16032003
(Information importante, faute de quoi votre dossier ne sera pas pris en compte)

- ✓ **Entretien en distanciel le 28 ou 29 avril 2026** : rencontre avec le/la candidate et échange d'une quinzaine de minutes à partir de votre portfolio et lettre de motivation.
Vous recevrez une convocation par mail avec un lien et un horaire de connexion.

Conditions particulières :

Les candidats non francophones devront justifier d'une très bonne pratique de la langue française (parlée, lue, écrite) validée par un Test de Connaissance du Français (TCF). **Le TCF est exigé et le niveau requis est le niveau B2.** Le TCF devra être passé à temps pour adresser l'attestation à l'école d'art. Le TCF peut être passé à l'étranger dans les institutions habilitées ou en France dans les centres agréés par le Centre international d'étude pédagogique (CIEP). Vous pouvez consulter les dates et les modalités d'inscription sur le site : <http://www.ciep.fr/tcf/tcf.php>.

Le dossier administratif doit être déposé ou expédié à l'adresse suivante :

Institut Supérieur des Beaux-Arts de Besançon

Commission d'entrée

12, rue Denis Papin

25000 BESANÇON